

Réunion du 2 mai 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2011/276 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2011

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 78 334,67 €, dont :

- 48 582 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2010 en faveur des collèges suivants :

- . ERSTEIN : 2 682 €
- . OSTWALD : 8 570 €
- . SOULTZ-SOUS-FORETS : 2 500 €
- . STRASBOURG "François Truffaut" : 10 700 €
- . STRASBOURG "Kléber" : 17 370 €
- . STRASBOURG "Pasteur" : 6 760 €

- 2 384 € au collège de SUNDHOUSE au titre de la participation du Département à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2010

- 2 170 € au collège "Le Ried" à BISCHHEIM, au titre des frais supplémentaires occasionnés par l'accueil d'adolescents handicapés dans le cadre d'une convention conclue avec l'Association des amis et parents de l'enfance inadaptée (AAPEI), pour un effectif de 35 élèves à la rentrée 2010

- 2 096,67 € au collège "Jean Mentel" à SELESTAT en vue de couvrir les frais d'abonnement à l'Espace numérique de travail en Alsace (ENTEA) pour l'année 2011

- 5 000 € au collège de MUNDOLSHEIM pour l'acquisition d'un véhicule de service

- 3 400 € au collègue "Louis Arbogast" à MUTZIG pour l'équipement en matériel de reprographie

- 14 702 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :

- . BOUXWILLER : 4 580 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . DIEMERINGEN : 2 828 € (dont 503 € pour un siège pneumatique destiné à un tracteur et 2 325 € pour des escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . DRULINGEN : 3 000 € (tondeuse à gazon autoportée destinée à l'entretien des espaces verts)
- . GERSTHEIM : 1 550 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . SARRE-UNION : 2 744 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110502-56492-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/05/11